

RAPPORT FINAL



Fonds du loisir municipal de Saint-François-de-Sales

En lien avec le point 4 des procédures générales du guide de présentation de projet, le promoteur s'engage à la fin du projet, à fournir à la Corporation des loisirs un rapport de réalisation.

Le présent rapport doit être remis dans un délai de **deux semaines après votre événement** afin que la Corporation des Loisirs procède au dernier versement du financement qui vous est octroyé.

Passer ce délai, la Corporation des loisirs réévaluera sa position quand au financement émis à votre organisation.

Titre du projet : _____

Nom de l'organisme : _____

1. Impacts du projet sur le milieu

Date de l'événement : _____

Nombre de bénévoles impliqués : _____

Nombre de participants : _____

2. Éléments à retenir et éléments à améliorer

3. Description sommaire de l'utilisation des fonds du loisir municipal

Le premier versement émis par la Corporation des loisirs a permis de :

Est-ce que les revenus et le premier versement ont été suffisants pour défrayer toutes les dépenses en lien avec votre événement?

Oui Non

Compléter le rapport budgétaire ci-dessous et ajouter en annexe à ce document une ou des factures des frais encourus par votre organisation à la suite de cet événement.

4. Financement et coûts du projet (Budget final)

1.1 Les revenus

REVENUS	MONTANT (\$)
Contribution de votre organisme :	
Premier versement de la Corporation des Loisirs :	
Commanditaires :	
Vente : Exemples : Billets, coût d'entrée, moitié-moitié, tirage, etc.	
Autres revenus : Exemples : Profits, pourboires, etc.	
TOTAL :	

1.2 Les dépenses

DÉPENSES	MONTANT (\$)
4.2.1 RESSOURCES HUMAINES	
Salaires :	
Honoraires professionnels : Exemples : DJ, Traiteur, animateur, conférencier, etc.	
4.2.2 RESSOURCES MATÉRIELS	
Location : Exemples : Salle, chapiteau, équipement, etc.	
Achats : Exemples : Nourritures, décorations, etc.	
TOTAL :	

5. Évaluation et recommandations de la Corporation des loisirs (À NE PAS REMPLIR)

Évaluation du projet :

Recommandations :

Signature du promoteur : _____

Nom en lettres moulées : _____

Date : _____

En tout temps lors de la rédaction du rapport finale, nous vous invitons à vous référer au Guide du Fonds du Loisir municipal.

Une fois complété, vous devez retourner le présent formulaire à la Corporation des loisirs. Les trois méthodes pour procéder au dépôt sont les suivantes :

Par la poste :

Corporation des loisirs
541, rue Principale
Saint-François-de-Sales (Québec)
G0W 1M0

En personne :

À la municipalité de Saint-François-de-Sales
Le document doit être dans une enveloppe à l'attention de la Corporation des Loisirs.

Par courriel :

helene.gagnon.85@hotmail.com

Si vous avez des questions ou vous souhaitez avoir des précisions, communiquez avec la Coordinnatrice aux loisirs et développement de la Municipalité aux coordonnées suivantes :

Pour information :

Hélène Gagnon
Coordonnatrice loisirs et développement
Téléphone : 418-218-0503
Courriel : helene.gagnon.85@hotmail.com